

Les femmes sont les grandes perdantes de la société : mobilisons-nous le 8 mars pour l'égalité !

Le dimanche 8 mars aura lieu la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Cette journée s'inscrit dans un contexte où les femmes, les jeunes femmes, les étudiantes sont les grandes perdantes de notre société. Dans un contexte où la parole des femmes ne cesse de se libérer, les politiques publiques mises en œuvre, elles, continuent de précariser les femmes et renforcent les inégalités de genre.

Une réforme des retraites qui aggrave la précarité future des étudiantes

Alors que le Gouvernement veut passer en force pour imposer sa réforme des retraites, contrairement à ce qu'il soutient, **les femmes sont les « grandes perdantes »** de cette réforme. **En effet, si la reproduction des schémas patriarcaux dans la société font que les femmes ont en moyenne, à compétence égale, un écart de rémunération de 26% vis-à-vis des hommes, ces écarts se poursuivent jusqu'à la retraite où les pensions sont plus basses.**

La réforme des retraites va aggraver les choses puisque l'ensemble de la carrière sera pris en compte et non les 25 meilleures années. Ainsi, les jeunes dont l'entrée dans le monde du travail est de plus en plus difficile et qui cumulent des jobs sous-payés durant leurs études verront leurs pensions d'autant plus baisser. **Ce sera d'autant plus le cas pour les jeunes femmes en insertion professionnelle et les étudiantes car aux difficultés rencontrées par l'ensemble de la jeunesse s'ajoute les inégalités de genre qui amènent les femmes à occuper 82% des temps partiels mais ont également des carrières hachées par la maternité, des temps d'inactivité plus long etc.**

Précarité des étudiantes : la précarité menstruelle doit prendre fin !

La précarité des femmes au moment de la retraite que nous impose le Gouvernement est déjà une réalité aujourd'hui pour les étudiantes. **De fait, si la précarité étudiante ne cesse d'augmenter, celle des étudiantes est d'autant plus forte. Une étudiante dépense en moyenne par an 529,32 euros¹ de plus qu'un étudiant.** La taxe « rose », les dépenses supplémentaires de santé (gynécologue, contraception reposant souvent sur les femmes), les protections périodiques ou encore les stéréotypes sexistes qui amènent les femmes à consommer plus (maquillage etc.), pèsent lourd dans le porte-monnaie des étudiantes. **Il y a urgence à lutter contre la précarité spécifique des femmes et à faire reculer la précarité menstruelle. Plus aucun-e étudiant-e ne doit louper les cours à cause de ses règles !**

Faire reculer le sexisme dans l'Enseignement supérieur : il y a urgence !

Nos établissements sont aussi des lieux d'expression du sexisme et des schémas de domination qui matricent notre société. L'Enseignement supérieur doit jouer un rôle-clef dans la lutte contre les inégalités de genre, tout d'abord par la formation de l'ensemble d'une génération afin de déconstruire les stéréotypes sexistes et prendre conscience de l'impact de ces inégalités. Aussi, en agissant directement sur les inégalités de demain en luttant par exemple contre l'orientation fortement genrée dans certaines filières (37,5% de femmes dans les filières scientifiques). **Enfin, il y a urgence à lutter réellement contre les violences sexistes et sexuelles qui s'exercent sur nos campus, qui en font non seulement des lieux de traumatisme mais qui sont également des freins à la réussite des femmes dans l'Enseignement supérieur.**

¹ Enquête de l'UNEF sur le coût de la vie étudiante, 2019.

L'UNEF revendique :

- La mise en place de distributions gratuites de protections périodiques dans l'ensemble des établissements universitaires
- La mise en place effective et la publicisation de cellules de veille et d'écoute contre les violences sexistes et sexuelles
- La mise en place effective de vice-presidences « égalité femmes-hommes » dans les universités
- La formation des personnels, enseignant·e·s, administratif·ve·s à l'université
- L'intégration de modules d'études du genre dans les formations des étudiant·e·s

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr